

## ***Don't Stop Believin' !***

Ornella Seigneury<sup>1</sup>

*Docteure en Droit public  
Aix-Marseille Université, ILF-GERJC, France  
[ornella.seigneury@gmail.com](mailto:ornella.seigneury@gmail.com)*

### **Chers lecteurs et lectrices,**

Ce nouveau numéro de la *Revue Juridique du Bonheur* vous convie à une profonde réflexion sur l'interconnexion entre bonheur et santé.

Nous partageons la conviction que ces deux notions essentielles ne peuvent être considérées indépendamment l'une de l'autre. Si la santé et le bonheur ne peuvent pas être pensés seuls, c'est qu'il est permis d'envisager ces deux notions façonnant notre existence quotidienne, dans un cadre plus large où les aspects sociaux et juridiques sont étroitement liés.

Rappelons-nous que la notion de santé n'est pas si éloignée du bonheur. Du latin *sanitas* « santé (du corps, de l'esprit) », dérivé de *sanus* (sain), la santé consiste en un bon fonctionnement du corps et de l'esprit, dans un état de développement harmonieux. Quant au bonheur, issu du latin *bonum*, il englobe le bienfait, la bonne fortune, la félicité, la chance, l'opportunité et la pondération morale d'un individu ayant atteint ce qui est bon pour lui, satisfaisant ainsi ses besoins et ses aspirations de manière à pouvoir s'épanouir de façon équilibrée.

Pendant la pandémie et la période post-pandémie de la Covid-19, la notion de santé s'est imposée de manière souveraine dans la plupart des pays du monde, ayant ouvert la brèche d'une ère sécuritaire défiant les aspirations individuelles et collectives à la poursuite du bonheur. Que reste-t-il de cette isolation du bonheur à la stricte santé physique ? Dans cette optique, il semble essentiel de déconstruire les paradigmes établis, notamment de démonter les vieilles charrues du modèle de développement dominant, pour mieux comprendre la transformation sociologique à l'œuvre dans nos sociétés contemporaines.

Les modes de vie, les valeurs et les aspirations évoluent. Interroger les bases de nos institutions juridiques est essentiel pour accompagner ces changements et mieux appréhender les facettes psychologiques et plurielles du bonheur.

---

<sup>1</sup> Pour citer cet article : Ornella SEIGNEURY, « Éditorial : Don't Stop Believin' ! », *Revue Juridique du Bonheur*, n°5, 2023, p. 1-2.

C'est pourquoi ce numéro de la Revue Juridique du Bonheur, qui fête aujourd'hui ses cinq années d'existence, propose une série de contributions riches et variées.

Sont rassemblés des articles sur le bonheur au travail ou à la retraite, en passant par une réflexion sur la santé comme bien commun ou comme un droit des patients, offrant une diversité de perspectives pour nourrir le débat.

L'idée d'une variété transculturelle des visions et pratiques, liées au bonheur et à la santé, est apparue intéressante afin de mettre en lumière les approches novatrices ouvertes à la pluralité des expériences et des savoirs.

Bonne lecture !

Dr. Ornella Seigneury

*Responsable éditoriale*